

INFOS MDPH11

Lettre d'information de la Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Aude

N° 35 – juin 2023

Vous pouvez [accéder aux numéros précédents](#) sur le [site internet de la MDPH](#) de l'Aude

Edito de Catherine Roumagnac, Directrice de la MDPH de l'Aude :

« Je vous souhaite en forme ! La journée événementielle sur la Réponse Accompagnée pour Tous (RAT), tant préparée par les équipes de la MDPH s'est tenue le 9 juin dernier en salle Gaston Defferre, à l'Hôtel du Département. Elle fut un réel succès !

L'objectif de cette journée était de co-construire des solutions innovantes avec l'ensemble des acteurs concernés : les personnes en situation de handicap, les professionnels, les aidants, les partenaires et les élus. Pour ce faire, la journée a été scindée en 2 parties :

La matinée s'est déroulée autour de l'interview d'un invité d'honneur en la personne de Denis PIVETEAU, conseiller d'Etat et auteur du rapport Zéro sans solution à l'origine de la RAT. L'après-midi s'est organisée autour de différents groupes de travail dont l'objectif était d'alimenter l'additif annuel qui recense les besoins du territoire audois.

Cette journée événementielle si bien réussie était la dernière organisée par Marie-Claude WENDLING, notre chargée des relations avec les usagers et les partenaires. Après plus de 17 ans de bons et loyaux services, c'est avec regrets que nous la voyons partir pour une retraite bien méritée et pleine de grands projets.

Bonne lecture.

DU CHANGEMENT À LA PERMANENCE DE LA MDPH DE CASTELNAUDARY

Changement d'adresse provisoire

La MDS de Castelnaudary étant en travaux, les permanences de la MDPH se tiendront **du 1^{er} juillet au 31 décembre** au Point d'accès aux droits à l'ancien **Palais de Justice**, Square Victor Hugo.

Doublement de la permanence

Les agents de la MDPH viendront désormais 2 fois par mois sur le territoire chaurien : tous les 1^{er} et 3^{ème} jeudis de chaque mois, de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H00.

Au menu de ce numéro :

Ouverture de la permanence de la MDPH à Cuxac Cabardès

Du changement à la permanence de Castelnaudary

Sensibilisation à l'autisme par le CRA

Départ à la retraite de Marie-Claude Wendling

En complément d'infos :

- **RAVie : Relais d'assistants de Vie**
- **Sensibilisation à la maltraitance**
- **Déconjugalisation de l'AAH**

Du côté des partenaires

- **Journée nationale des activités motrices**
- **Habitat inclusif dans l'Aude**

NOUVELLE PERMANENCE DE LA MDPH À CUXAC CABARDÈS

La première permanence à la mairie de Cuxac Cabardès s'est tenue le 22 mai dernier ! Afin d'être au plus près de ses usagers, la MDPH, en collaboration avec la mairie de Cuxac Cabardès ont décidé la mise en place d'une nouvelle permanence.

Point presse du 16 juin

Après plusieurs réunions, s'est tenu le point presse sur le déploiement des permanences de la MDPH à la mairie de Cuxac Cabardès.

Ce point presse s'est tenu en présence d'Angeline Bultel, agent de France services, de Françoise Navarro Estalle, Conseillère départementale et Présidente de la CDAPH, Sandrine Pietruszewski, agent instructeur de la MDPH, Paul Griffe Conseiller départemental et Maire, et Catherine Roumagnac, Directrice de la MDPH.



Les permanences à Cuxac Cabardès se tiendront un lundi par mois ; l'accueil s'y fait sans rendez-vous.

Ces permanences ont pour vocation de :

- Rapprocher les services de la population audoise en situation de handicap ;
- Faciliter les démarches des personnes en limitant les déplacements ;
- Renforcer les partenariats avec les professionnels du territoire ;
- Analyser les besoins de déploiement sur le territoire et lutter contre le non-recours aux droits.

SENSIBILISATION A L'AUTISME PAR LE CRA DE MONTPELLIER

Un Centre Ressource Autisme (CRA) est une structure médico-sociale animée par une équipe pluridisciplinaire qui remplit des missions réglementaires dans le domaine des troubles du spectre de l'autisme. La région Occitanie en compte 2 : Toulouse et Montpellier.

Sensibilisation des professionnels de la MDPH

M.PERNON du CRA de Montpellier a répondu favorablement à la demande de la MDPH qui l'avait sollicité pour sensibiliser les professionnels de la MDPH ainsi que ceux gravitant autour de la petite enfance pour réaliser, en visio, une demi-journée de sensibilisation autour de l'autisme à la rentrée prochaine.

Suite d'une convention partenariale

Cette volonté de la MDPH vise initialement à répondre aux attentes de la Communauté de Commune Castelnaudary, Lauragais Audois (CCCLA) qui a conventionné avec l'éducation nationale et la MDPH pour améliorer l'accompagnement des enfants en situation de handicap. Le CRA a proposé d'ouvrir cette rencontre à toute collectivité intéressée afin qu'un plus grand

nombre de personnes puissent être sensibilisées.

Déroulé de cette sensibilisation

Elle sera animée par la pédopsychiatre et la psychologue du CRA. Elle sera proposée en deux parties : la première sera une introduction au Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA) (signes...) et la seconde présentera de façon pratique des outils pouvant être utilisés au sein des structures.

DEPART A LA RETRAITE DE MARIE CLAUDE WENDLING

Après 17 ans passés à la MDPH, Marie Claude Wendling, chargée des relations à l'utilisateur et aux partenaires, prend une retraite bien méritée !

De ses débuts à aujourd'hui

Marie-Claude a débuté sa carrière à la librairie de la cité, puis à la bibliothèque municipale. Après une formation à Toulouse, elle est partie quelques années à la capitale avant de revenir et d'intégrer en 1996, le service Documentation du Département. Marie-Claude a intégré la MDPH à sa création. Elle occupait le poste de chef de service accueil. En 2014, le poste de chargée des relations à l'utilisateur et aux partenaires a été créé, poste qu'elle a occupé avec brio durant les 9 années suivantes.

Souvenirs de sa carrière

A la librairie de la cité, Marie-Claude a mis en place une feuille de chou sur les nouveautés à paraître

(prémices de la Lettre MDPH sans le savoir !).

A la bibliothèque, elle garde le souvenir ému de son apprentissage et de son initiation au conte auprès de Monique FEURICH.

Marie-Claude a pu trouver un groupe d'amies incroyable au service documentation.

Marie-Claude a pu s'épanouir pleinement dans ses fonctions de chargée des relations à l'utilisateur et aux partenaires.

Anecdotes

Marie-Claude n'a jamais manqué d'idées, elle a par exemple amené une juments rue de la Gare pour concourir au prix de la meilleure vitrine ou encore a fait un paquet cadeau géant pour les 10 ans de la MDPH tout autour du bâtiment.



Ses projets pour la retraite

Le GRAND projet de sa vie c'est maintenant qu'il se concrétise ! La création de l'habitat inclusif « La maison de LISA » pour 4 jeunes adultes en situation de handicap.

EN COMPLÉMENT D'INFO

DÉCONJUGALISATION DE L'AAH : UNE ENTRÉE EN VIGUEUR AU 1^{ER} OCTOBRE 2023

Depuis le vote du Parlement le 16 août 2022, la mise en œuvre de cette réforme est en marche, mais la déconjugalisation de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) n'entrera en vigueur que le 1^{er} octobre 2023.

Conséquences

Changer le mode de calcul de l'allocation pour les bénéficiaires de l'AAH en couple.

En effet, à partir du 1^{er} octobre 2023, le montant de l'AAH sera calculé à partir des seules ressources de la personne en situation de handicap concernée. Ce nouveau mode de calcul soutient les bénéficiaires de l'AAH en couple dont les revenus sont les plus modestes.

Principes pour garantir l'équité de cette réforme

- Le changement de mode de calcul s'effectue uniquement s'il est à l'avantage des personnes concernées ;
- Si le changement n'est pas à l'avantage des personnes en situation de handicap, le système actuel continue de s'appliquer.

Informations complémentaires

La déconjugalisation est automatique, aucune démarche

administrative n'est nécessaire, elle s'appliquera seulement si elle est favorable à la personne concernée. Elle est cependant irréversible.

Chaque bénéficiaire de l'AAH en couple sera informé du mode de calcul appliqué et du montant de son droit à partir du 9 octobre 2023 par :

- La Caisse d'allocation familiales (Caf), dans l'Espace Mon Compte > rubrique « Mes paiements et mes droits ».
- La Mutualité sociale agricole (MSA), dans l'Espace privé > rubrique « Mes paiements ».

RAVie : RELAIS D'ASSISTANTS DE VIE

En réponse aux difficultés rencontrées dans leurs pratiques quotidiennes par les salariés du particulier employeur (CESU), le Département de l'Aude déploie en 2023 un dispositif proposé par la FEPEM et Ipéria concernant la mise en place de relais d'assistants de vie.

Création du RAVie

Créé par IPERIA, plateforme nationale de professionnalisation de l'emploi à domicile, ainsi que par la branche professionnelle du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile, également soutenu par la CNSA, le Relais Assistants de Vie est un véritable temps de rencontre « sur-mesure » pour les professionnels.

Il offre aux assistants de vie la possibilité :

- D'échanger sur leurs expériences, leur métier et leurs bonnes pratiques.
- De trouver des réponses à leurs questions grâce au partage de leurs connaissances et à la présence de l'animateur.
- D'approfondir avec des experts des thématiques qui les interrogent.
- De constituer leur réseau par la rencontre d'autres professionnels exerçant le même métier.
- De réaliser le cycle en distanciel s'ils le souhaitent (en visio).
- De faire prendre en charge leur participation au relais dans le cadre du plan de

développement des compétences.

Objectifs

- Professionnaliser les salariés intervenant en emploi direct (CESU) ou par le biais d'un service mandataire au domicile de la personne dépendante en raison de l'âge ou du handicap,
- Valoriser l'image de l'emploi entre particuliers en développant l'identité professionnelle des salariés,
- Professionnaliser les pratiques quotidiennes et construire des parcours de formation,
- S'assurer de la qualité et de la continuité du service rendu auprès des personnes dépendantes à domicile,
- Rompre l'isolement des salariés.

Formations

Ces relais sont organisés par des organismes de formation labellisés Ipéria sur un lieu géographique au plus proche des salariés. C'est un dispositif de proximité qui s'adapte aux disponibilités des

professionnels et impulse la création d'un réseau.

Il est mis en place en collaboration avec les Espaces seniors du territoire audois.

Une formation adaptée et sur mesure pourra être proposée aux assistants de vie à domicile sur 5 séances de 3 heures chacune.

Renseignements et inscription auprès de l'organisme de formation : Mme SEGRIA DERACHE - 06 08 60 93 08

Espace Seniors CARCASSONNAIS

Les mardis de 14h à 17h

24 octobre / 07, 14 et 28 novembre / 05 décembre

Espace Seniors CORBIÈRES-MINERVOIS

Les jeudis de 14h à 17h

19 et 26 octobre / 16, 23 et 30 novembre

Espace Seniors LAURAGAIS

Les lundis de 14h à 17h

11 et 25 septembre / 09 et 16 octobre / 06 novembre

Espace Seniors LITTORAL

Les mardis de 14h à 17h

12 et 26 septembre / 03, 10 et 17 octobre

Espace Seniors MOYENNE ET HAUTE-VALLÉE DE L'AUDE

Les vendredis de 14h à 17h

22 septembre / 13 et 20 octobre / 10 et 24 novembre



Le label Handiplage permet de donner une information fiable aux usagers, sur l'équipement du site, et apporter une sécurité à la personne handicapée.

Le Dispositif Handiplage (Label 4) est installé au niveau du poste de secours n°2 Place des Karantes à Narbonne plage.

DEUX BD POUR SENSIBILISER À LA MALTRAITANCE

L'association CoActis Santé a mis en ligne, le 8 juin, deux bandes dessinées sur la maltraitance.

Construction

Co-construits avec des experts de la santé et du handicap, dont la Commission nationale de lutte contre la maltraitance et la promotion de la bientraitance, ces outils permettent d'identifier les violences et leurs conséquences et de venir en aide aux victimes. « Certains changements de comportement peuvent alerter l'entourage sur une éventuelle situation de maltraitance : perte d'envie de faire les choses du quotidien, troubles du sommeil, perte de sensations, tristesse ou dépression, mutisme », renseignent les bandes dessinées. Et d'insister sur le fait que « lorsqu'on subit une situation de maltraitance, il faut en parler à un proche pour s'en sortir ».

Deux BD

La maltraitance est un sujet sensible pour tous, pour les personnes

accompagnées comme pour les personnes qui s'occupent d'elles.

La première BD a pour titre « comprendre et arrêter la maltraitance »,



L'objectif de SantéBD "Comprendre et arrêter la maltraitance" est d'expliquer de façon compréhensible et accessible les situations de maltraitance visibles ou invisibles, volontaires ou involontaires.

La seconde « les différentes formes de maltraitance ».



La BD "Les différentes sortes de maltraitance" présente différentes situations de violences ou de maltraitance, en complément de la BD "Comprendre et arrêter la maltraitance". Cette BD vise à favoriser les prises de conscience, encourager le dialogue, et mettre en place des actions pour aider les victimes.

DU CÔTÉ DES PARTENAIRES

JOURNÉE NATIONALE DES ACTIVITÉS MOTRICES, ORGANISÉE LE 16 JUIN À SOUILHANELS

Dans le cadre d'un partenariat avec la Fédération Française du Sport Adapté, la filière BPJEPS Animation Sociale du CFPF La Rouatière de Souilhanel a organisé la journée Nationale des Activités Motrices dans le gymnase du centre de formation et le city stade de Souilhanel.



Les « activités motrices » sont

des activités physiques s'adressant aux personnes dont les capacités intellectuelles, psychoaffectives et physiques ne permettent pas de donner sens à une pratique sportive codifiée.

Ces activités s'adaptent par leurs formes et leurs contenus, aux capacités des personnes en situation de handicap mental sévère ou profond, avec des limitations sensori-motrices souvent associées, pour qui la médiation au monde par

les activités corporelles est essentielle.

Objectifs de cette journée

Promouvoir et Valoriser l'ensemble des acteurs qui agissent au quotidien pour faire vivre le sport adapté : les sportifs, mais aussi, les professionnels qui les accompagnent, les bénévoles, ou encore les familles.

COUP DE PROJECTEUR SUR L'HABITAT INCLUSIF DANS L'AUDE

Selon Denis Piveteau, auteur avec Jacques Wolfrom du rapport « demain, je pourrai choisir d'habiter avec vous ! », l'habitat inclusif est un habitat accompagné, partagé et inséré dans la vie locale. Il propose un choix de vie en petit collectif de type « familial » pour lequel n'importe qui peut se dire « je pourrai, moi aussi, envisager d'habiter ici » sans forcément être concerné par le handicap ou le grand âge.

La maison de Lisa est

Un lieu inclusif solidaire et adapté qui propose à des personnes en situation de handicap d'habiter en colocation.

Le projet, porté par l'Association Lieu Inclusif Solidaire et Adapté « LISA » a pour objet d'établir, de conduire et de faire vivre le projet de vie sociale et partagée des personnes handicapées vivant dans

l'habitat inclusif. Elle met en place les accompagnements nécessaires au bien-être, au soutien à l'autonomie et à l'autodétermination, ainsi qu'à la sécurité des locataires en situation de handicap.

Ouverture

La maison de LISA ouvrira ses portes dès janvier 2024 ; pour réserver vos places, n'hésitez pas à prendre contact avec l'association au 06.35.71.15.90 ou par mail à contact@asso-lisa.fr.



HABITAT INCLUSIF

Limoux



MEDITERRANÉE

SOLIHA est un habitat inclusif qui prévoit un parcours résidentiel.

Le projet, en partenariat avec l'USSAP a pour objectif d'apprendre aux résidents à :

- Gérer son budget
- Respecter ses voisins
- Adhérer aux soins
- Se protéger

- Sociabilisation
- S'approprier un lieu de vie

Contact

Lucile PARIZOT, agent social : 06.36.47.25.94
Anissa ESCUR, Directrice adjointe : 06.77.62.45.30

Mail : habitatinclusif@solihamediterranee.fr

A VENIR

1^{er} et 2 juillet : 3^{ème} édition du KINO à Narbonne. C'est un marathon de 48h durant lesquelles 10 réalisateurs vont challenger **10 équipes de citoyens novices, des quartiers politique de la ville** pour réaliser 10 courts-métrages.

[Infos pratiques](#)

6 juillet : les RDV mobilités du Cerema. Webinaire de 2h. Sujet : Transports routiers automatisés : de l'expérimentation au déploiement. Plus d'informations via le lien : [Les RDV Mobilités du Cerema](#)

Jusqu'au 25 septembre 2023, appel à candidature 15^{ème} édition Festival Regards Croisés. Plus d'informations via le lien : [Festival regards croisés](#)

Si vous souhaitez faire paraître une annonce, merci d'envoyer votre information sous la forme d'une affiche par mail à mdphinfo@audefr.

MDPH de l'AUDE 18 rue du Moulin de la Seigne 11855 CARCASSONNE cedex 9

Téléphone 0800 77 77 32

Mail mdph@audefr

Site internet <https://mdph.audefr/>